



HAL
open science

Les monnaies du fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. La solde des troupes de Louis XIV en question

Jérôme Jambu

► **To cite this version:**

Jérôme Jambu. Les monnaies du fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. La solde des troupes de Louis XIV en question. *The Journal of Archæological Numismatics*, 2018, 8, pp.207-230. hal-04668766

HAL Id: hal-04668766

<https://hal.science/hal-04668766v1>

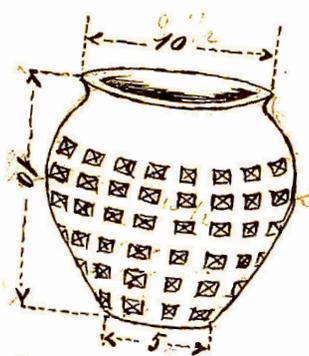
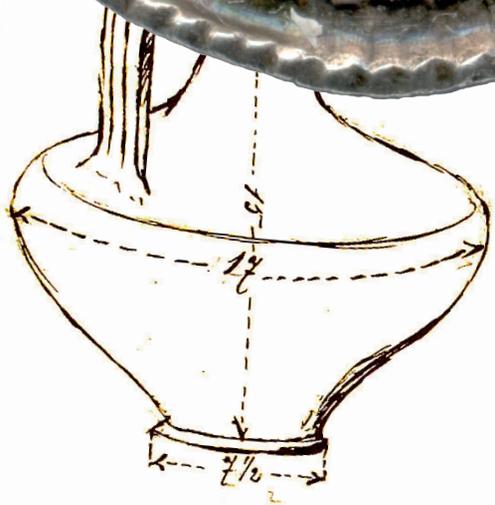
Submitted on 7 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

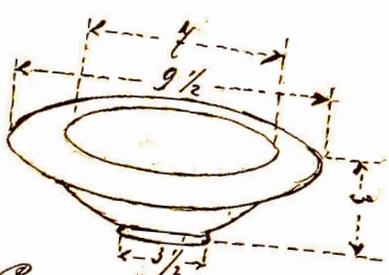
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THE JOURNAL OF ARCHAEOLOGICAL NUMISMATICS

VOLUME 8 - 2018



*Centinaio a fregi - rosso.
di terra - cotta verniciata
rosso - mattone.*



Piattello di terra cotta



CEN - BRUXELLES

CEN

EUROPEAN CENTRE FOR NUMISMATIC STUDIES –

CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDES NUMISMATIQUES

BRUXELLES

asbl, founded in 1964

Honorary Presidents

Maurice COLAERT (†) – Marc BAR (†)

President

Jean-Claude THIRY

Vice-president

Henri POTTIER

Members of the Board

Jean-Marc DOYEN - Jean-Patrick DUCHEMIN - Stéphane GENVIER - Marc-Antoine HAEGHENS - Christian LAUWERS
Luc SEVERS - Ludovic TROMMENSCHLAGER - Michel WAUTHIER

THE JOURNAL OF ARCHÆOLOGICAL NUMISMATICS

Editorial Board

Chairman

Jean-Marc DOYEN (PhD, HDR, HALMA – Histoire, Archéologie et Littérature des Mondes Anciens, UMR 8164 – CNRS, Université de Lille, MCC)

Members of the editorial board

Thibault CARDON (Chargé de recherche au CNRS, Craham, UMR 6273 - CNRS / Université de Caen Normandie)

Francis DIEULAFAIT (DEA, UMR 5608, TRACES, Université Toulouse 2 Jean Jaurès) Christian LAUWERS (PhD)

Stéphane MARTIN (PhD, EA 3811 HeRMA, Université de Poitiers) Alessia ROVELLI (PhD, professore associato, Università della Tuscia - Viterbo)

Secretary

Charlotte VAN EETVELDE (MA) - redac.jan@outlook.com

Layout

Francis DIEULAFAIT

Assistants & Copy Editors

Murray ANDREWS - Stéphane GENVIER - Robert DE MÛELENAERE - Luc SEVERS

Scientific Committee

Honorary President

Richard REECE (Reader Emeritus, University College London)

Marc BOMPAIRE

Directeur de recherches au CNRS
IRAMAT-CEB, UMR 5060 CNRS - Univ. d'Orléans
Directeur d'études à l'EPHE, Paris

Prof. Aleksander BURSCHE

Institute of Archaeology
University of Warsaw

Laurent CALLEGARIN

Maître de conférences,
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Dr. Simon ESMONDE CLEARY

Professor of Roman Archaeology,
University of Birmingham

Xavier DERU

PhD, maître de conférences,
Université de Lille

Prof. Suzanne FREY-KUPPER

Department of Classics and Ancient History,
University of Warwick

Vincent GENEVIÈVE

Chargé d'études à l'Inrap
IRAMAT-CEB, UMR 5060 CNRS - Univ. d'Orléans

Dr. Manuel GOZALBES FERNÁNDEZ DE PALENCIA

Curator of the Museu
de Prehistòria de València

Helle W. HORSNÆS

Senior researcher,
Curator of Ancient coins,
The National Museum of Denmark

Prof. Dr. Fleur KEMMERS

Professor of ancient numismatics
Goethe University, Frankfurt/Main

Jens Christian MOESGAARD

Assistent Keeper,
Royal Coll. of Coins & Medals, Copenhagen

Sylvia NIETO-PELLETIER

Chargée de recherche,
IRAMAT-CEB, UMR 5060 CNRS - Univ. d'Orléans

Dr. Markus PETER

Museum Augusta Raurica, Augst
Universität Bern

Jean-Michel POISSON

Maître de conférences à l'EHESS, Paris

Laurent POPOVITCH

Maître de Conférences,
Université de Bourgogne, Dijon

Michel REDDÉ

Directeur d'études à l'EPHE, Paris

Dr. Pere Pau RIPOLLÉS ALEGRE

Catedràtic d'Arqueologia,
Universitat de València

Dr. John SILLS

Celtic numismatist,
Oxford Institute of Archaeology

Clive STANNARD

Honorary Visiting Fellow,
School of Archaeology and Ancient
History.

University of Leicester

Prof. Dr. Lucia TRAVAINI

Professore associato,
Università degli Studi di Milano

Prof. Dr. Johan VAN HEESCH

Keeper of the Coin Cabinet,
Royal Library of Belgium, Brussels

Prof. Dr. Koenraad VERBOVEN

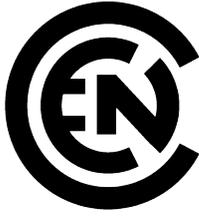
Prof. of Ancient History,
University of Ghent

Dr. David WIGG-WOLF

Wissenschaftlicher Mitarbeiter,
Römisch-Germanische Kommission (RGK)

Marcin WOLOSZYN

Institute of Archaeology,
University of Rzeszów



CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES
EUROPEAN CENTRE FOR NUMISMATIC STUDIES –
CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDES NUMISMATIQUES

BRUXELLES

asbl, founded in 1964

Boulevard de l'Empereur 4, B-1000 Bruxelles

Membership is open to all. Members are entitled to:

- Receive the quarterly *BCEN*
- Have access to monthly meeting, jointly with the Royal Numismatic Society of Belgium (SRNB) every 3rd Saturday of the month, at the *Royal Library of Belgium, Boulevard de l'Empereur 4, B-1000 Bruxelles*
- Receive advance notice of forthcoming monographs at special offer prices
- Purchase back issues of our publication (good photocopies for 1964-69, original from 1969 onwards)
- Have the annual subscription to the *JOURNAL OF ARCHÆOLOGICAL NUMISMATICS* at a special rate.

Our publications

Bulletin du CEN (BCEN) : quadrimestral, published since 1964

Dossiers du CEN : 4 volumes

Travaux du CEN : 19 volumes published since 1967 (the volumes 1, 2, 7, 9, 11 et 14 are out of print)

- | | |
|--|---|
| 3. Marcel THIRION, Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique, 1967 € 19 | 13. Aimé HAECK, Middelleeuwse muntschatten gevonden in België. Trésors médiévaux découverts en Belgique (750-1433), 1996 € 20 |
| 4. Ivo SUETENS, Bibliographie numismatique. Supplément : Ordres et décorations I, 1969 € 12 | 15. A. HAECK, Middelleeuwse muntschatten gevonden in België. Trésors médiévaux découverts en Belgique (750-1433), Supplément, 2010 € 10 |
| 5. Joseph GHYSSENS, Les petits deniers de Flandre des XII ^e et XIII ^e siècles, 1971 € 19 | 16. C. WOLKOW, Un trésor balkanique de monnaies byzantines et latines du XIII ^e siècle, 2016 € 19 |
| 6. André VAN KEYMEULEN, Les trésors monétaires modernes découverts en Belgique (1434-1970). Met tweetalige inleiding, 1973 € 19 | 17. J.-M. DOYEN & V. GENEVIÈVE (éd.), Hekátê triformis. Mélanges de numismatique et d'archéologie en mémoire de Marc Bar, 2017 € 65 |
| 8. Ivo SUETENS, Bibliographie numismatique. Supplément : Ordres et décorations II, 1977 € 16 | 18. J. DUFRASNES & E. LEBLOIS, Fibules et autres artefacts du premier Moyen Âge découverts dans la basse vallée de la Haine et sur les territoires limitrophes (bas-plateau du pays d'Ath et Hauts-Pays), 2017 € 40 |
| 10. Henri POTTIER, Analyse d'un trésor de monnaies en bronze enfoui au VI ^e siècle en Syrie byzantine. Contribution à la méthodologie numismatique, 1983 € 25 | 19. Chr. LAUWERS, Production et usages monétaires en Gaule du Nord (III ^e s av. – IX ^e s. ap. J.-C.), 2018 € 45 |
| 12. François DE CALLATAÏ, Georges DEPEYROT & Léandre VILLARONGA, L'argent monnayé d'Alexandr le Grand à Auguste, 1993 € 16 | |

Subscription rates for 2019

BCEN: € 32 (Belgium) – € 36 (abroad)

BCEN & JAN: € 70 (Belgium) – € 78 (abroad)

JAN: € 45 (Belgium) – € 49 (abroad)

Subscriptions & orders on info@cen-numismatique.com
or on the website www.cen-numismatique.com

For further details contact:

KBR - CEN, c/o Jean-Marc DOYEN, Boulevard de l'Empereur 4, B-1000 Bruxelles
jour.arch.num@gmail.com

The *Journal of Archæological Numismatics (JAN)* is published annually by the CEN

THE JOURNAL OF ARCHÆOLOGICAL NUMISMATICS

VOLUME 8 – 2018

	<i>Page</i>
THE CHAIRMAN'S ADDRESS	
Jean-Marc DOYEN – Prospections et mégacontextes : réflexions sur le bon (?) usage des détecteurs de métaux en archéologie	5
ARTICLES	
Richard REECE - Roman coins in Malta	19
Jean-Marc DOYEN – La spatialisation des rituels de déposition monétaire : une relecture du site des Castellains à Fontaine-Valmont (Hainaut, Belgique)	49
Bruno CALLEGHER, Anna Maria LARESE & Luca RINALDI con la collaborazione di Elena BARACCHINI, Matteo CROSERÀ, Enrico PRENESTI e Gianpiero ADAMI – Un deposito votivo sul crinale delle Prealpi Trevigiane-Bellunesi: lo scavo archeologico del Monte Cesén, reperti numismatici e analisi archeometriche	69
Patrick BIELLMANN, Diamantino GIL & Thierry KILKA – De l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge : les monnaies tardoantiques et altomédiévales d'Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Alsace, France)	125
Jens Christian MOESGAARD – Reconstructing the context of metal detector finds from top soil. A case study of the redundant/ abandoned churches of Oldrup and Uld, Jutland, Denmark	175
Jérôme JAMBU – Les monnaies du fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. La solde des troupes de Louis XIV en question	207
NOTICES	
David MARTÍNEZ CHICO – El depósito monetario de Calle del Mar, 19 (Valencia) [233-236] ; Thomas Matthews BOEHMER – Coin mints and coin circulations: a debate about the meaning of 'tribe' in Late Iron Age Norfolk [237-250] ; Murray ANDREWS – Flemish coins in mid- to late fourteenth century England and Wales: distribution, chronology, and use [251-262] ; Ermanno A. ARSLAN – Una necropoli di età giulio-claudia scoperta nel XIX secolo in Biassono (Monza-Brianza, Italia) e l'uso della moneta spezzata nel rito dell'obolo di Caronte [263-276] ; Jean-Patrick DUCHEMIN – Imitations coulées de <i>dupondii</i> de Trajan : un complément [277-284]	
DOSSIER	
Jean-Marc DOYEN – Une introduction aux « <i>Journeys for Roman Coins</i> » de Richard Reece [285-290] ; Richard REECE – <i>Journeys for Roman Coins: "Coins, Archaeology and History in France"</i> followed by an "Italian Travelogue" [291-338]	
RECENSIONS	
Alejandro G. SINNER – <i>La ceca de Ilduro</i> (Manuel GOZALBES) ; Frédérique DUYPAT & Catherine GRANDJEAN (éd.) – <i>Les monnaies de fouille du monde grec (VI^e-I^{er} s. a. C.). Apports, approches et méthodes</i> (Pierre-Marie GUIHARD) ; Nanouschka MYRBERG BURSTRÖM & Gitte TARNOW INGVARSON (eds) – <i>Divina Moneta. Coins in religion and ritual. Religion and Money in the Middle Ages 2</i> (Jean-Patrick DUCHEMIN) ; Günther E. THÜRY – <i>Die antike Münze als Fundgegenstand. Kategorien numismatischer Funde und ihre Interpretation</i> (Jean-Marc DOYEN)	

**THE
JOURNAL
OF
ARCHÆOLOGICAL
NUMISMATICS**

VOLUME 8 – 2018

*EDITED BY THE
CEN*

EUROPEAN CENTRE FOR NUMISMATIC STUDIES –
CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDES NUMISMATIQUES

BRUXELLES

THE JOURNAL OF ARCHÆOLOGICAL NUMISMATICS

VOLUME 8–2018

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
THE CHAIRMAN'S ADDRESS	
Jean-Marc DOYEN	
Prospections et mégacontextes : réflexions sur le bon (?) usage des détecteurs de métaux en archéologie	V
ARTICLES	
Richard REECE	
Roman coins in Malta	19
Jean-Marc DOYEN	
La spatialisation des rituels de déposition monétaire : une relecture du site des Castellains à Fontaine-Valmont (Hainaut, Belgique)	49
Bruno CALLEGHER, Anna Maria LARESE & Luca RINALDI con la collaborazione di Elena BARACCHINI, Matteo CROSERÀ, Enrico PRENESTI e Gianpiero ADAMI	
Un deposito votivo sul crinale delle Prealpi Trevigiane-Bellunesi: lo scavo archeologico del Monte Cesén, reperti numismatici e analisi archeometriche	69
Patrick BIELLMANN, Diamantino GIL & Thierry KILKA	
De l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge : les monnaies tardoantiques et altomédiévales d'Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Alsace, France)	125
Jens Christian MOESGAARD	
Reconstructing the context of metal detector finds from top soil. A case study of the redundant/ abandoned churches of Oldrup and Uld, Jutland, Denmark	175
Jérôme JAMBU	
Les monnaies du fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. La solde des troupes de Louis XIV en question	207
NOTICES	
David MARTÍNEZ CHICO	
El depósito monetario de Calle del Mar, 19 (Valencia)	233

Thomas Matthews BOEHMER

Coin mints and coin circulations: a debate about the meaning of 'tribe' in Late Iron Age Norfolk 237

Murray ANDREWS

Flemish coins in mid- to late fourteenth century England and Wales: distribution, chronology, and use 251

Ermanno A. ARSLAN

Una necropoli di età giulio-claudia scoperta nel XIX secolo in Biassono (Monza-Brianza, Italia) e l'uso della moneta spezzata nel rito dell'obolo di Caronte 263

Jean-Patrick DUCHEMIN

Imitations coulées de *dupondii* de Trajan : un complément 277

DOSSIER

Jean-Marc DOYEN

Une introduction aux « *Journeys for Roman Coins* » de Richard Reece 285

Richard REECE

Journeys for Roman Coins: "Coins, Archaeology and History in France" followed by an "Italian Travelogue" 291

RECENSIONS

Alejandro G. SINNER – *La ceca de Ilduro* (Manuel GOZALBES) 339

Frédérique DUYRAT & Catherine GRANDJEAN (éd.) – *Les monnaies de fouille du monde grec (VI^e-I^{er} s. a. C.). Apports, approches et méthodes* (Pierre-Marie GUIHARD) 342

Nanouschka MYRBERG BURSTRÖM & Gitte TARNOW INGVARSON (eds) – *Divina Moneta. Coins in religion and ritual. Religion and Money in the Middle Ages 2* (Jean-Patrick DUCHEMIN) 345

Günther E. THÜRY – *Die antike Münze als Fundgegenstand. Kategorien numismatischer Funde und ihre Interpretation* (Jean-Marc DOYEN) 349

LES MONNAIES DU FORT SAINT-SÉBASTIEN DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA SOLDE DES TROUPES DE LOUIS XIV EN QUESTION

Jérôme JAMBU*

Résumé – Au cours des fouilles d'un camp d'entraînement des troupes de Louis XIV (Saint-Germain-en-Laye, vers 1670), les équipes de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) Île-de-France ont dégagé 3 500 structures et prélevé des milliers d'objets et de restes d'animaux consommés. Parmi ce matériel, 122 monnaies ont

été recueillies, dont l'étude a été confiée en 2012 au département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France. Le présent article en est issu, permettant de porter un regard nouveau sur la circulation monétaire dans les armées et, par extension, sur la question du paiement des soldes.

Mots clés : Louis XIV – camp militaire – solde – douzains – liards

Abstract – In the course of excavations on a Louis XIV training camp at St-Germain-en-Laye, dating from around 1670, the Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), Île-de-France team, cleared 3500 structures and discovered thousands of objects and butchered animal remains.

Included in this material were 122 coins, which were handed over for study to the Department of Coins and Medals at the Bibliothèque nationale de France in 2012. This article flows from that work, and proposes a novel view of monetary circulation within the army and, by extension, the question of soldiers' pay.

Keywords: Louis XIV – military camp – army pay – douzains (one-twelfth ecus) – liards (three deniers)

* Conservateur, département des Monnaies, médailles et antiques, Bibliothèque nationale de France. Maître de conférences en histoire moderne, Université de Lille. IRHiS UMR CNRS 8529.
Contact : jerome.jambu@bnf.fr ou jerome.jambu@univ-lille3.fr

STRUCTURE DE L'ÉTUDE

1. UNE INFORMATION RARE ET DE PREMIER ORDRE
2. LA NATURE DES MONNAIES DU SITE
3. LIEUX ET CONDITIONS DE PERTE
4. DE L'ORIGINE ET DE L'UTILITÉ DE CES MONNAIES
5. INVENTAIRE DES MONNAIES TROUVÉES AU FORT SAINT-SÉBASTIEN
6. ANNEXE : DOCUMENTS D'ARCHIVES ÉVOQUANT DES PAIEMENTS DE TROUPES EN MONNAIES
 - 6.1. Les pistoles d'or à réserver aux soldats de Lille, 1668
 - 6.2. Des réaux légers distribués aux soldats du Hainaut, 1685
 - 6.3. De l'or, voire de l'argent, pour les soldats de Franche-Comté, 1687
 - 6.4. Des piastres d'argent pour solder les troupes de Flandre maritime, 1698
 - 6.5. Pas de liards de cuivre pour solder les troupes du Centre, 1700

LE FORT SAINT-SÉBASTIEN ÉTAIT SITUÉ dans la plaine d'Achères, sur la commune de Saint-Germain-en-Laye^[1]. Sa fouille titanique en 2011-2012 par les services de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) Île-de-France a porté sur 28 hectares, dont 1,8 km de fossés et 3 500 structures (fig. 1). C'est, en surface, le second plus grand chantier de sauvetage réalisé en France^[2]. « Témoin unique de la préparation à la guerre de siège des années 1670 » (Hurard 2015 ; Hurard & Rochart 2013 et 2015), le fort Saint-Sébastien, qui pouvait accueillir entre 15 000 et 30 000 hommes, présente en réalité deux structures de camps militaires d'entraînement et de stationnement non pérennes et successifs, l'un quadrangulaire « à la romaine » – dont environ un tiers a été fouillé –, l'autre plus grand et circulaire – dont seulement 10 % sont connus (cf. plan fig. 1). Grâce aux archives, la datation de cette occupation militaire est tout à fait précise (construction du 1^{er} camp en 1669, abandon du 2nd camp en 1671), de même que ses équipements et sa destination : il s'agissait de préparer les soldats de Louis XIV, dont les dragons et les mousquetaires du roi, à la guerre de Hollande à venir (1672-1678) et, notamment, à assiéger des cités telle Maastricht (1673) en pratiquant la poliorcétique du marquis de Vauban. C'est la première fois que l'archéologie permet l'étude d'un site de cette nature (Hurard *et al.* 2014).

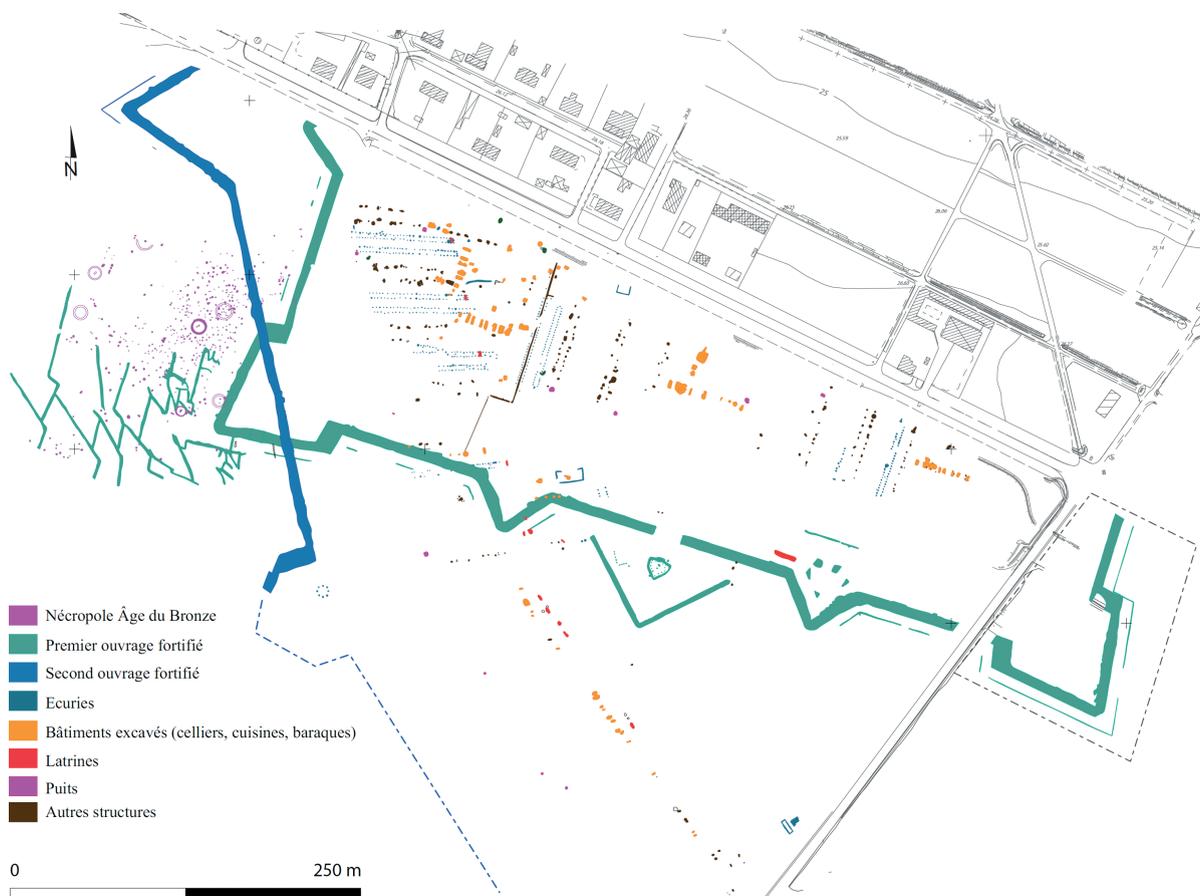


Fig. 1 – Plan des structures fouillées du fort Saint-Sébastien (© Inrap IdF)

^[1] Je remercie vivement Séverine Hurard, archéologue à l'Inrap Île-de-France, pour m'avoir confié l'étude de ces monnaies et autorisé à les publier dans l'attente de l'ouvrage en préparation consacré au fort Saint-Sébastien. Pour plus de détails sur le fort lui-même et le matériel non numismatique, nous renvoyons à ses publications figurant dans la bibliographie. Je remercie également Thibault Cardon pour nos échanges et discussions enrichissantes au sujet de ce site.

^[2] Derrière celui d'Arras « Actiparc », avec 65 hectares sondés et décapés.

1. UNE INFORMATION RARE ET DE PREMIER ORDRE

Les fouilles ont mis au jour un total de 122 pièces et jetons, dont une monnaie romaine qui, malgré sa masse et son module compatibles avec ceux des deniers de cuivre, ne date probablement pas de l'occupation louis-quatorzienne des lieux et est trop usée pour être identifiée (n° 122). On ne considère donc ici que 121 objets monétiformes, précisément 119 pièces et 2 jetons (cf. inventaire, § 5). Il ne s'agit pas de dépôts monétaires ou de « trésors » mais de monnaies perdues, éparpillées sur le site durant son occupation vers 1670. La grande majorité d'entre elles présentent une usure de circulation importante. Elles sont en outre en mauvais état de conservation^[3], corrodées (n°s 17 et 89), voire encroutées (n° 114), parfois cassées (n°s 3 et 45), en raison de la nature même du sol, lessivé par les activités agricoles qui succédèrent à l'occupation militaire des lieux à partir du XVIII^e s. Il est donc vain d'essayer de tirer de cet ensemble, insuffisamment sériel, des données physiques afin d'établir un lien entre la durée de circulation d'une monnaie et son impact sur son usure.

D'un point de vue strictement numismatique, aucune monnaie n'est inédite ou rare, bien au contraire ; mais leur extraordinaire concentration dans des conditions tout aussi exceptionnelles révèle des éléments tangibles sur les pratiques monétaires des troupes du « Roi de guerre^[4] ».

Aucun site n'est en effet comparable à celui-ci pour la période qui nous concerne, ni en France, ni en Europe. Un seul, postérieur, a été mis au jour et fouillé avec le même soin que le fort Saint-Sébastien : celui de Montreuil, à Étaples-sur-Mer, datant du Premier Empire et dont les monnaies ont été étudiées par Thibault Cardon (Lemaire 2010 ; Cardon & Lemaire 2015). En outre, la littérature historique sur le financement de la guerre est peu fournie et l'on a surtout traité la fin du règne de Louis XIV et ses deux derniers conflits (guerre de la Ligue d'Augsbourg, 1688-1697 et guerre de Succession d'Espagne, 1701-1714) (Rowlands 2007 et 2012) ; encore était-ce essentiellement d'un point de vue organisationnel et comptable. La question plus précise de la circulation monétaire dans les armées du Roi Soleil, à commencer par celle du règlement de la solde, n'a quant à elle jamais fait l'objet d'étude, au contraire d'autres périodes, comme l'Antiquité romaine (Reddé 2014) ou, plus tardivement, l'époque napoléonienne (Callataÿ 1990). Par ailleurs, les archives sur le sujet sont relativement rares, la monarchie administrative centralisatrice se mettant alors tout juste en place, et l'on commence à peine à les exhumer (Jambu 2014 et 2017). Le site du fort Saint-Sébastien est donc à plus d'un titre d'un très grand intérêt.

2. LA NATURE DES MONNAIES DU SITE

On peut classer les pièces de monnaie trouvées sur le site en sept groupes déterminés par leur nature et leur origine (fig. 2). On remarque dès lors qu'il s'agit essentiellement de « petite » ou « menue » monnaie française de cuivre et de billon (96,6 %). Les pièces les plus récentes portent le millésime 1657 (15 exemplaires au moins), ce qui nécessite d'emblée une mise au point méthodologique puisque l'occupation est certaine en 1669-1671. Le *terminus post quem* des pertes est en fait plus tardif d'au moins une douzaine d'années que ce que la seule lecture des monnaies pourrait laisser supposer, car celles-ci ont circulé longtemps. On peut être surpris de ce qu'aucune pièce ne présente un millésime plus tardif, compris entre 1657 et 1669-1671 ; il faut pour répondre à cette question, regarder de plus près l'histoire monétaire de ces espèces. La production du numéraire de cuivre fut interrompue dans le royaume en

^[3] On s'en rendra compte en considérant que seuls les plus beaux exemplaires illustrent cette publication.

^[4] Selon l'expression consacrée par Cornette 1993.

Époque	Monnayage	Nature	Nombre	Part
XVI ^e s.	Douzains	Billon	12	9,9%
XVI ^e -XVII ^e s.	Doubles tournois	Cuivre	2	1,7%
1640-1644	Sols marqués	Billon	17	14,0%
1655-1657	Liards	Cuivre	84	69,4%
1642-1652	Écu et division	Argent	2	1,7%
XV ^e -XVI ^e s.	Pièces étrangères	Bas billon	2	1,7%
XV ^e -XVII ^e s.	Jetons	Cuivre	2	1,7%

Fig. 2 - Inventaire sommaire des monnayages trouvés dans le fort Saint-Sébastien

1658, en raison des trop grosses quantités délivrées, et celle de billon bien avant, en 1643 ; elles ne reprendront qu'en 1692-1693. Ce profil chronologique n'est donc, pour cette époque, pas étonnant.

Les pièces les plus anciennes sont des blancs ou douzains de bas billon (± 240 ‰ d'argent), qui valaient initialement 12 deniers mais 15 depuis janvier 1644^[5] (fig. 3), également appelés sols. Ce sont précisément 12 pièces, de la fin du XV^e-début du XVI^e s. (non identifiée, n° 1) à la fin du XVI^e s. (règne d'Henri IV, n°s 7-9), soit 9,9 % de l'ensemble. Beaucoup sont très usées par le frai et de fait difficilement identifiables ; parfois rognées, elles sont légères (1,95 g en moyenne contre 2,4 g attendus) et ont donc perdu une grande partie de leur valeur intrinsèque (≈ 19 %). Une telle longévité de ces espèces, forcément dommageable, est cependant habituelle durant les trois siècles de l'époque moderne.

Viennent ensuite les « sols marqués », c'est-à-dire des blancs ou douzains comme les précédents, remontant pour l'essentiel au dernier quart du XVI^e s. (règnes d'Henri III à Henri IV, Charles X compris), poinçonnés ou « marqués » d'une « fleur de lis » à partir de juin 1640 pour signifier qu'ils valaient désormais 15 deniers^[6] (n°s 14-30) ; on les appelle en conséquence quinzains (fig. 4). Ce sont 17 pièces au total, soit 14 % de l'ensemble. Précisons que les indications chronologiques (millésimes) et géographiques (lettres d'atelier) fournies par la lecture des pièces ainsi réformées importent peu puisque rien ne permet de savoir où et quand elles l'ont été. Les poinçons *fleurs de lis* étaient en effet communs à tous les ateliers autorisés à les surfrapper ; ainsi le douzain « de Navarre » (n° 17) ou celui « du Dauphiné » (n° 24) peuvent-ils avoir été transformés en quinzains à Paris ou ailleurs. Ces



Fig. 3 - Henri IV, douzain « aux deux H » ou 2^e type, 1597 Aix (♁) (n° 7)



Fig. 4 - Louis XIII, « sol marqué » ou quinzain sur un douzain de Charles IX, 1593 Lyon (D) (n° 18)

^[5] *Arrest du Conseil d'Etat du roy qui ordonne que les sols ou douzains seront exposez et receus pour 15 deniers soit qu'ils soient marquées d'une fleur de lys ou non*, Paris, 20 janvier 1644, renouvelé par l'*Arrest du Conseil d'Etat du roy portant que tous les douzains non marqués auront cours pour 15 deniers*, Paris, 27 février 1644. Centre des archives économiques et financières (ci-après CAEF), Monnaie de Paris (ci-après MdP), ms 4° 65 et ms 4° 159.

^[6] *Edict du roy portant que les douzains auront cours pour quinze deniers chacun (...) à la charge de les porter dans deux mois ès Hostels des monnoyes, pour estre marquez d'un costé d'une petite fleur de lis (...)*, Varennes, juin 1640. CAEF, MdP, ms 4° 159 et Paris, S. Cramoisy, 1640.

pièces présentent toutes, elles-aussi, un frai et des traces de rognage parfois importants (n° 18). Encore plus légères ($\pm 1,8$ g), elles ont perdu une part plus conséquente de leur masse que les douzains précédents (≈ 25 %).

Quelques-uns de ces sols marqués présentent des particularités intéressantes. Trois ont été réformés sur des sols ou « pinatelles » pontificales d'Avignon, ce qui était interdit puisqu'il s'agissait de monnayage étranger (nos 27-29)^[7]. À moins qu'il ne s'agisse de douzains « à la clé de Dombes » les imitant, seuls autorisés ?^[8] Leur mauvais état de conservation et la quasi absence de légende les rendent hélas difficilement identifiables avec certitude. Un autre sol a quant à lui été réformé sur un « patard » des Pays-Bas espagnols (n° 30), interdit également pour être étranger (fig. 5). Il peut soit s'agir de fraudes d'ateliers monétaires peu scrupuleux, soit de faux marquages réalisés par des faux monnayeurs. Le poinçon *fleur de lis* était en effet facile à falsifier par tout manuel un peu adroit et, sur des monnaies ayant beaucoup circulé et de ce fait difficilement identifiables, les usagers ne pouvaient distinguer les faux des vrais. Le gain pour les fraudeurs et les faussaires, transformant aussi facilement une pièce 12 en deniers en une pièce de 15, était de 25 % !



Fig. 5 – Sol marqué ou quinzain sur un patard des archiducs Albert et Isabelle, 1614 (n° 30)



Fig. 6 – Fausse marque « fleur de lis » sur un douzain d'Henri III ou IV (n° 23).
Détail, éch. 3:1

Au moins deux des sols sont d'ailleurs très certainement faussement marqués (nos 16 et 23) car la fleur de lis diffère de celles habituellement observées – irrégularité des pétales latéraux et du grènetis de points pleins (fig. 6). L'un présente même deux poinçonnages différents au droit et au revers (n° 16), ce qui renforce la suspicion de fausseté puisque les douzains ainsi modifiés ne devaient être marqués qu'une seule fois. Le risque de fausse réforme était connu : l'édit de juin 1640 prévoyait que, « pour éviter que lesdites pièces et douzains ne soient marqués de quelque fausse marque, (...) le coin où sera gravée ladite fleur-de-lis soit fait et gravé par le graveur général (des) monnoies » et faisait « défense à tous graveurs et autres ouvriers de contrefaire ladite marque à peine de vie », c'est-à-dire sous peine de mort. On ne peut en savoir davantage sur l'identité des faux-monnayeurs. Peut-on envisager que des militaires des lieux en furent les fabricateurs ? Aucun autre élément que la présence de ces faux sols marqués ne permet d'étayer cette hypothèse, mais on doit rappeler que les soldats avaient l'habitude de pratiquer le métal – ils coulaient et moulaient leurs balles par exemple – et qu'ils étaient particulièrement réputés pour de telles pratiques^[9]. Plus sûrement,

^[7] *Arrest de la Cour des monnoyes qui fait deffenses de marquer du poinçon de fleur de lys aucuns douzains étrangers*, Paris, 23 juillet 1640. CAEF, MdP, ms 4° 60 et 4° 160.

^[8] *Arrest du Conseil d'État du roy qui continue le tems de 2 mois porté par l'édit d'augmentation du prix des douzains (...) pendant lequel tems ceux qui ont desdites espèces aux coings et armes de France et des caroles douzains à la clef de Dombes seulement les porteront ès Monnoyes du royaume pour y être marquées conformément audit édit*, 27 octobre 1640. CAEF, MdP, ms 4° 60 et ms 4° 160.

^[9] Deux exemples pour cette époque : *Arrest contre le sieur Des Arcs, capitaine, accusé de fausse monoye*, 8 juin 1668. CAEF, MdP, ms 4° 174 ; *Arrest de la Cour des monnoyes qui condamne à mort le nommé Abel dit la Liberté, soldat aux gardes, convaincu du crime de fausse monnoye*, 25 septembre 1670. CAEF, MdP, ms 4° 87 et ms 4° 174.

les détenteurs de ces faux furent simplement abusés, comme n'importe quel autre sujet du roi.

La majorité des monnaies est constituée de liards « au buste juvénile » de Louis XIV (n^{os} 33-116), pièces de cuivre valant à l'origine trois deniers, créées au printemps 1654^[10] et frappées à ce type à partir de février 1655^[11] (fig. 7). Ils ne valaient plus que deux deniers depuis l'été 1658^[12], lorsque leur production fut arrêtée en raison des abus commis par les traitants à qui elle avait été déléguée. On compte 84 liards, soit 69,4 % des monnaies du site. Leur degré d'usure important, pour des pièces pourtant relativement récentes – elles ont entre 12 et 15 ans – témoigne en partie de leur intense circulation. À la différence des espèces précédentes, comportant encore un peu de métal précieux, celles-ci sont totalement fiduciaires. Ces liards remplaçaient, depuis le milieu du siècle, les deniers et doubles tournois de cuivre (pièces de un et deux deniers) de la période précédente (Henri III - Louis XIII), toujours tolérés et qui avaient vu leur valeur divisée par deux en août 1643^[13]. On en trouve un exemplaire pour Henri III dont ni le millésime, ni l'atelier, n'ont pu être identifiés (n^o 4), et un plus récent, du début des années de 1630 pour Sedan, l'une des dernières principautés du royaume encore autorisée à battre monnaie (n^o 117).



Fig. 7 – Louis XIV, liard « au buste juvénile », 1655, Pont-de-l'Arche ou Acquigny (B) (n^o 46)



Fig. 8 – Louis XIII, quart d'écu « lauré et cuirassé » ou 3^e type, 1642 Paris (A) (n^o 31)

Les pièces de bon argent (917 ‰) sont les plus rares : seuls deux exemplaires ont été trouvés. Il s'agit d'un quart d'écu de Louis XIII frappé à Paris en 1642 et courant pour 15 sols (n^o 31), créé suite à la réforme de l'argent de septembre 1641^[14] (fig. 8) et d'un écu de Louis XIV créé quelques temps après l'accession du jeune souverain au trône, frappé à Limoges en 1652 (n^o 32) (fig. 9). Cette pièce est impressionnante par son module (39 mm), sa masse (27,1 g) et sa valeur (3 livres ou 60 sols). Elle présente en outre la particularité d'une légende fautive au droit, par ailleurs connue (Droulers 1998, n^o 298), avec un « F. » en trop à D. G. F. FR. ET. NAV. REX. (« Roi de France et de Navarre par la grâce de Dieu »).

^[10] Voir entre autres les *Lettres patentes qui ordonnent qu'il sera fabriqué pendant l'espace de deux années des liards de cuivre pur à la taille de 64 pièces au marc (...)*, 30 avril 1654. CAEF, MdP, ms 4^o 74 et ms 4^o 165.

^[11] *Figure des liards de cuivre, ordonnez par le roy estre fabriquez et avoir cours en son royaume (...)*, février 1655. CAEF, MdP, ms 4^o 75 et ms 4^o 165.

^[12] *Arrest du Conseil d'Etat par lequel Sa Majesté ordonne que doresnavant les liards auront cours par tout le royaume pour deux deniers, suivant l'arrest du 20 juin dernier*, Compiègne, 3 août 1658. CAEF, MdP, ms 4^o 168 ; Paris, S. Cramoisy, 1658.

^[13] *Arrest du Conseil d'Etat portant que les presses (...) établis pour la fabrication des doubles (...) seront rompus (...) et défendant d'exposer ny recevoir ledits doubles, mesme ceux de France, qui ont à présent cours, à plus d'un denier (...)*, Paris, 5 août. 1643. Paris, S. Cramoisy, 1643 ; *Règlement pour l'exposition des liards de cuivre et des deniers qui doivent avoir cours en ce royaume*, 27 février 1655. CAEF, MdP, ms 4^o 75 et ms 4^o 165.

^[14] *Edict du roy portant nouvelle fabrication d'espèces d'argent (...)*, Péronne, septembre 1641. CAEF, MdP, ms 4^o 62 et ms 4^o 159 ; Paris, S. Cramoisy, 1641.



Fig. 9 – Louis XIV, écu « à la mèche longue », 1652 Limoges (I) (n° 32)

3. LIEUX ET CONDITIONS DE PERTE

La nature et la répartition sur le site de ces monnaies pour l'essentiel de faible, voire très faible valeur, trouvées presque exclusivement dans le 1^{er} camp quadrangulaire, ne laissent pas de doute quant au fait qu'il s'agisse de pièces tombées des effets (sacs, poches...) des hommes qui occupaient le fort au cours de leurs entraînements et phases de détente et de repos (fig. 10-11). Mais le remuement du site comme l'arasement des bâtiments offrent une vision sans doute tronquée des lieux de perte. En l'occurrence, doit-on considérer que la trentaine de pièces trouvées dans les fossés et la vingtaine dans des celliers y ont été perdues ou bien qu'elles ont été déplacées et y ont été mises lors de leur comblement ? Il est difficile d'y répondre. Il apparaît cependant que les endroits de stationnement, de passage et d'échange en présentent le plus grand nombre : près de cinquante pièces, soit 40,5 %, ont été trouvées en bâtiments excavés, types cabanes et cuisines, et une vingtaine de pièces, soit 16 %, dans les environs de la porte sud du 1^{er} camp. La dizaine de monnaies prélevée sur le bastion d'angle sud-ouest de ce camp, et dans cet angle seulement (on n'en trouve aucune dans le bastion sud-ouest) est plus étonnante : ni lieu de vie, ni de lieu de passage à cet endroit reculé. D'où la formulation de deux hypothèses : soit l'éloignement du cœur du camp est à l'origine d'une manipulation particulière de pièces de monnaies (jeu, prostitution...) ; soit, plus vraisemblablement, comme l'indiquent les tranchées d'approche fouillées face à ce bastion, ce lieu d'entraînement intensif expliquerait par sa nature même la perte de nombreux objets (également des pipes, etc.).

Au demeurant, un tel faciès du numéraire, très homogène et avec peu d'exemplaires au regard de la dimension des lieux et du nombre d'occupants, ne paraît pas être le produit d'une occupation longue, même de quelques mois, mais de quelques semaines, voire de quelques jours, et laisse envisager des mouvements de troupes et un nettoyage régulier de la place.

Le phénomène de perte laisserait par ailleurs supposer que les soldats ne disposaient pas tous de contenants comme une bourse, objet indispensable aux hommes de qualité depuis le XVI^e s. Les liards étaient des pièces de peu de valeur, de l'ordre de nos centimes – on parlerait aujourd'hui de « pièces jaunes » – ce qui peut expliquer le peu d'efforts pour les retrouver et les ramasser lorsqu'on s'apercevait qu'elles manquaient. Les pièces d'argent, en revanche, étaient des espèces que l'on perdait peu au regard de leur fort pouvoir libérateur, et le module et le poids imposants de l'écu en font un cas d'espèce – il fallait 360 pièces d'un liard pour faire un écu et deux écus permettaient d'acquérir un mousquet dans les années 1660 (Drévilion 2005, p. 144) : son propriétaire ne s'est pas aperçu de sa perte dans des conditions forcément particulières puisque la monnaie a été trouvée dans un foyer de cuisine, lieu étrange s'il en est. À moins que cet espace ait constitué un lieu de cache tout à fait intentionnel mais, dans ce cas, on comprend mal son oubli.

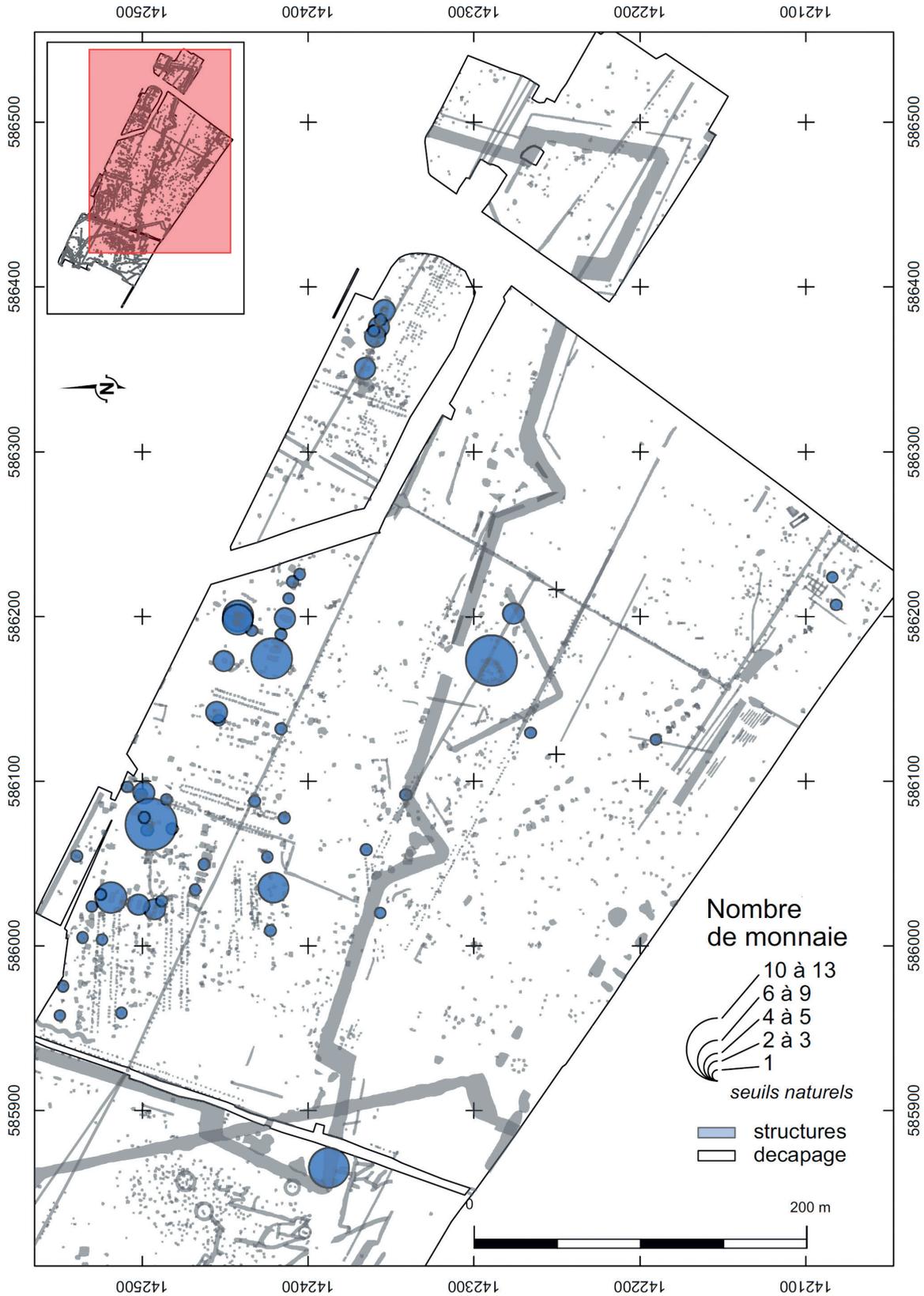


Fig. 10 - Localisation des monnaies trouvées (© P. Raymond & S. Hurard, Inrap)

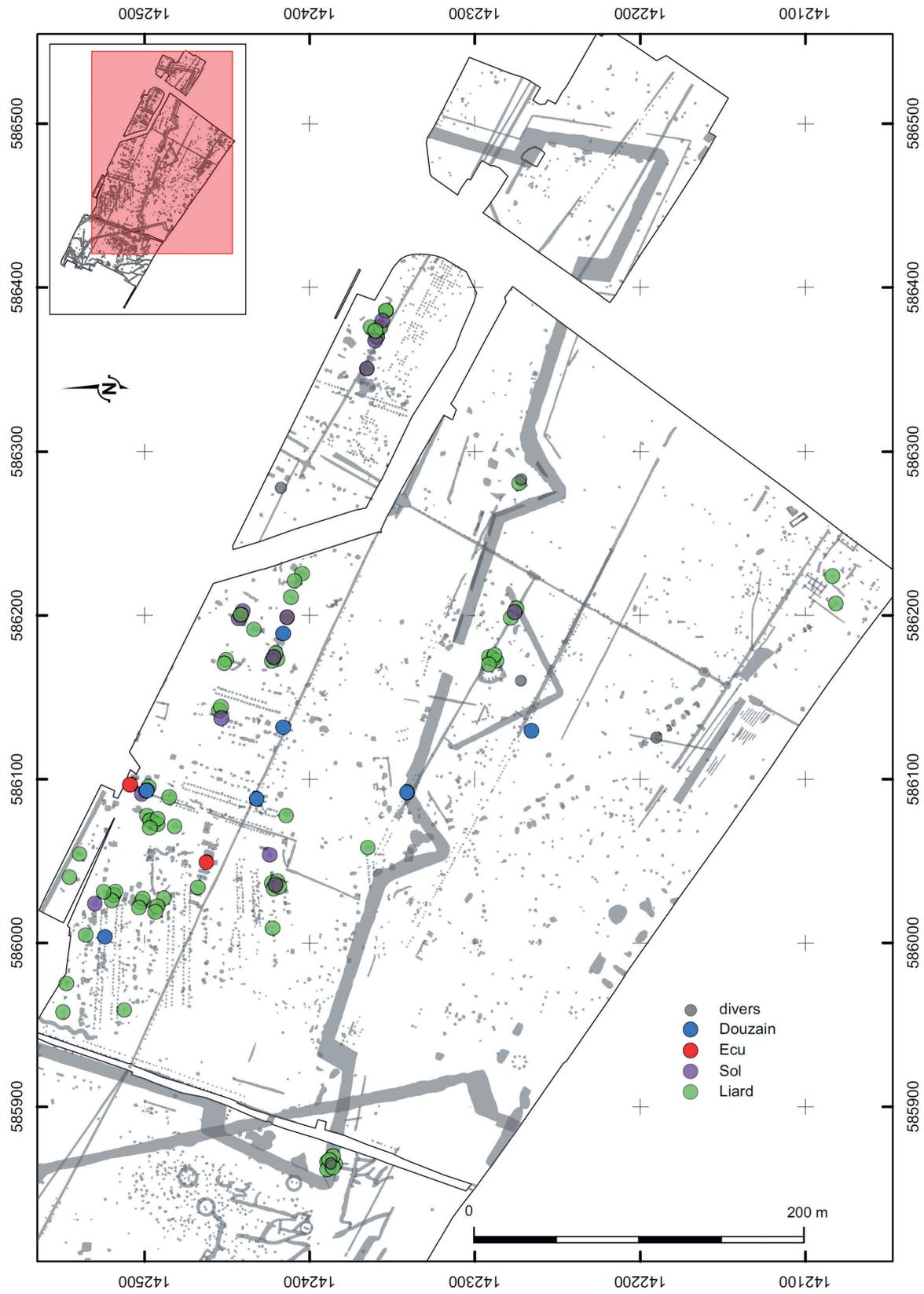


Fig. 11 - Localisation par type monétaire (© P. Raymond & S. Hurard, Inrap)

4. DE L'ORIGINE ET DE L'UTILITÉ DE CES MONNAIES

Une question centrale se pose face à un tel ensemble, à laquelle il convient d'essayer de répondre sans tomber dans la surinterprétation. Il s'agit de celle de l'origine de ces pièces : comment se sont-elles trouvées en possession des hommes présents sur le site et, par extension, de qui les tenaient-ils ? On songe, s'agissant d'un établissement militaire, à l'hypothèse de monnaie destinée à payer la solde^[15]. Ce n'est pourtant certainement pas le cas pour les liards de cuivre. Les rares témoignages^[16] dont nous disposons et qui évoquent le paiement des soldes en monnaie réelle^[17] indiquent que les liards n'étaient pas appréciés, en temps de guerre comme en temps de paix, tant au cœur du royaume que sur les marges ; on leur préférait sans conteste le numéraire d'argent, voire d'or comme à Lille en 1668 – à la demande expresse de Louvois – ou en Franche-Comté en 1687. Un receveur général des provinces du Nord rappelait en 1685 que c'était avec des réaux d'argent, souvent légers, que le trésorier de l'Extraordinaire des Guerres réglait la solde des troupes et le salaire des ouvriers aux fortifications^[18].

Deux témoignages inédits et très explicites, certes plus tardifs, n'en demeurent pas moins précieux par leur proximité avec la situation qui nous intéresse (cf. transcription, annexe § 6)^[19]. De l'état de caisse d'un commis de l'Extraordinaire du Nord (1698) et de la requête d'autres membres de l'institution militaire à Riom et à Paris (1700), il ressort qu'il n'était pas question de rémunérer les troupes en monnaie totalement fiduciaire, en l'occurrence des liards de cuivre, auxquels on préférait des pièces d'argent, espagnoles notamment, quand elles étaient disponibles. Il en ressort également qu'il était de toute façon matériellement impossible de régler une telle masse salariale en pièces de si petite valeur au regard du nombre et du poids qu'il aurait fallu mobiliser et déplacer.

Un simple calcul relatif à Saint-Sébastien permet de le démontrer. Un mousquetaire, par exemple, touchait 5 sols de solde journalière en 1660, somme nette une fois retirés tous les frais inhérents à sa nourriture et son hébergement (Lynn 1999, p. 149). En liards valant deux deniers, cela faisait 30 pièces par jour – ou 210 par semaine –, soit un poids de 105 g – ou 735 g^[20]. Et encore s'agissait-il des plus petits émoluments puisqu'un cavalier touchait 7 sols^[21], un dragon 6 dans les années 1670, etc.^[22] Même en considérant la fourchette basse de 5 sols (c'est-à-dire que nous écartons les officiers et les cavaliers, pourtant fort nombreux), il aurait fallu journalièrement pour 10 000 hommes (ce qui est vraiment un minimum), 300 000 pièces soit 10,5 tonnes de cuivre, ou hebdomadairement 2,1 millions de pièces soit 73,5 tonnes de cuivre ! Cette masse phénoménale était tout simplement impossible à rassembler au regard de la circulation monétaire, car même si ce sont bien 700 millions de liards qui furent fabriqués

^[15] On rappelle qu'aucun historien ne s'est encore penché sur la question. Lynn 1999, chapitre 5 « Pay », par exemple, aborde en un paragraphe d'à peine dix lignes la question des moyens de paiement, évoquant seulement quelques « voitures d'argent » (300 000 livres en « argent métal » aux troupes en Germanie en 1644, 400 000 de « monnaie nouvellement monnayée » vers les Flandres en 1709, etc.).

^[16] Nous n'avons rien trouvé, par exemple, dans les archives de l'Extraordinaire des Guerres (Archives nationales (ci-après AN), G⁷ 1774, correspondance, mémoire, comptes, années 1666-1699).

^[17] Il n'y avait alors aucun intérêt, sauf période particulière, comme une mutation monétaire par exemple, à préciser dans les documents comptables la nature du monnayage utilisé : n'y figurent, hélas, que des sommes en monnaie de compte.

^[18] Cf. annexe et Jambu 2017.

^[19] AN, G⁷ 1392, Monnaie, correspondance, bordereaux, états, 1693-1700.

^[20] Il semble que les soldes étaient distribuées une fois par semaine, tandis que le pain l'était deux fois.

^[21] En plus du fourrage pour son cheval et du pain pour lui, le tout montant à 8 sols.

^[22] En plus de 5 sols pour sa pitance.

au milieu des années 1650^[23], cela ne faisait jamais que 35 pièces pour chaque résident du royaume. Son transport aurait également été problématique – un cheval de bât, dans les transports de fonds, pouvait alors porter une charge de 80 à 100 kg (Jambu 2013, p. 312-315) – d’autant que l’intendance avait d’autres impératifs logistiques, comme l’approvisionnement en bois et en vin. Quant à envisager une circulation réduite à un circuit fermé, c’est-à-dire limitée au fort où l’argent venant d’être encaissé serait immédiatement redistribué, cela nous paraît inenvisageable ; sauf à considérer que tous les hommes avaient exactement les mêmes besoins de consommation proportionnés à leurs revenus et parvenaient à dépenser l’entier produit de leur salaire dans un laps de temps réduit auprès de l’État, fournisseur exclusif...

Les sols et les sols marqués de quinze deniers, en revanche, pouvaient vraisemblablement servir au règlement de la solde, d’autant qu’un élément culturel important entre en compte avec ce type de numéraire : l’aspect argenté du billon – le « clinquant », comme disaient les gens de l’espace septentrional – était recherché et préféré à toute espèce de cuivre. Même s’il s’agissait d’une monnaie considérablement affaiblie par le temps, au moins avait-elle une valeur intrinsèque, ou en donnait-elle l’illusion. C’est d’ailleurs pour satisfaire ce goût commun que l’on créera de nouveaux *sols*, frappés à Metz et à Lyon, pour payer les troupes à la fin de la Guerre de Succession d’Espagne (1701-1714) (Lafaurie 1968). Reprenant notre exemple il aurait fallu, pour 10 000 hommes, 280 000 pièces hebdomadaires pesant environ une demi-tonne, ce qui était déjà conséquent mais matériellement plus réaliste.

On sait que les trésoriers de différentes institutions se livraient à une importante spéculation sur ce mauvais numéraire, très recherché car également utilisé pour les salaires ouvriers et journaliers (Jambu 2013, p. 248-250). Récupérant ces espèces au titre des impôts, les receveurs les conditionnaient par sacs qu’ils faisaient prendre en paiement pour argent comptant. Les payeurs, qu’ils soient de l’Église ou des armées, recherchaient ces sacs de sols préparés au poids dans lesquels, puisque les douzains et quinzains avaient été rognés et diminués, ils trouvaient plus de piécettes à redistribuer à l’unité. Cela se pratiquait également avec les réaux d’argent. Le pouvoir eut beau tenter de limiter cette pratique du « sac de sols » afin de favoriser la circulation monétaire quotidienne, la réitération régulière de ses injonctions révèle son impuissance à l’éradication de cette pratique^[24]. Par ailleurs, des marchands se faisaient une spécialité de faire passer par les frontières des sols étrangers affaiblis en provenance d’Avignon, de Lorraine, etc., suffisamment ressemblants aux sols de France pour les écouler. Au début du XVIII^e s., la principauté de Liège, par exemple, ne disposant plus d’atelier monétaire à proximité, eut recours aux mêmes types de trafic que ceux identifiés dans le royaume de France (Cornet 1996) ; et les garnisons du Limbourg d’être payées de sols allemands de piètre qualité du même acabit que les douzains/quinzains français.

^[23] Addition des chiffres de frappe annuels donnés par Droulers 1998.

^[24] À l’article « Douzains » du *Dictionnaire universel de commerce* de Savary des Bruslons (1741, t. 1, p. 1731), on peut lire : « Sac de douzains. C’est un sac rempli d’un certain nombre de douzains, ou sous marquez (comme on les appelle aussi en France depuis leur première réforme) pour la facilité de leur distribution dans le commerce. Lors que les gros payemens en douzains étaient tolérez, on en faisoit des sacs de vingt-cinq, de cinquante, de cent et de deux cents francs ; mais comme cet usage étoit une contravention à un arrêt du Conseil du mois d’octobre 1666 qui ordonnoit que les sols, ou douzains, ne pourroient être exposez qu’en détail, & à la pièce, cette défense fut renouvelée en 1692 (...) ». Cette règle avait en effet été récemment édictée le 7 octobre 1666 (*Arrest du Conseil d’Estat touchant l’exposition des sols appelez douzains dans toute sorte de payemens*. CAEF, MdP ms. 4° 174) mais, déjà en 1644, leur utilisation avait été limitée au-delà de 50 livres (*Arrest du Conseil d’Estat portant que tous les douzains (...) auront cours pour quinze deniers (...) et faisant défenses à toutes personnes d’exposer ny recevoir en douzains plus que la douzième partie des sommes qui excéderont 50 livres*, Paris, 27 février 1644. Paris. S. Cramoisy, 1644).

Pour l'argent, les mousquetaires pouvaient toucher un quart d'écu de 15 sols (n° 31) tous les trois jours et un écu de 3 livres (n° 32) tous les douze jours : ces pièces ne leur étaient donc pas interdites et devaient faciliter la logistique. On comprend que, dans ces conditions, la nature du monnayage ne peut révéler le profil des détenteurs, d'autant que nous doutons d'une ségrégation de grade par la valeur des espèces dans un espace si confiné. À titre d'exemple, en Franche-Comté, une vingtaine d'années plus tard, plusieurs soldats pouvaient toucher une pièce d'or, à charge pour eux d'en faire le partage^[25].

On doit donc considérer la « menue monnaie » de liards comme « personnelle », introduite là par les hommes et ceux qui les suivaient (cantiniers, marchands ambulants, prostituées, etc.), nécessaire pour « couper » les pièces au plus fort pouvoir libérateur. Elle témoigne d'une consommation et de pratiques d'agrément sur place, également révélées par l'archéologie, comme la consommation de boissons (tessons de poterie et débris de verrerie à boire) et de tabac (839 morceaux de pipes en terre !). La présence sur le site de jetons (n°s 120 et 121), comme celle de dés en os, confirme la pratique de jeux comme activités de loisir lors des temps de relâche ; la monnaie de faible valeur pouvait alors être utilisée – et perdue. Une pièce percée, un liard (n° 82), atteste d'ailleurs de leur peu de valeur aux yeux des usagers : de tels objets pouvaient servir de décoration en pendentif, au même titre que les médailles, breloques ou grelots qui ont également été trouvés sur le site.

*
* *

C'est, au regard de la structure du fort et de ses capacités d'accueil, un faible échantillon de monnaies qui nous est parvenu. L'occupation très temporaire des lieux, le mouvement des régiments avec nettoyage régulier de la place et sa destruction méthodique finale expliquent sans doute ce phénomène. Le fort Saint-Sébastien est donc un site particulier duquel il est difficile de tirer des généralités. Des hypothèses sont cependant posées à partir du matériel numismatique finalement assez homogène. Les douzains, vieilles monnaies abîmées par des décennies de circulation, sont pressentis avoir servi de monnaie de solde, au contraire des liards, sauf peut-être pour l'appoint. Ce sont les sources écrites et les contingences physiques qui nous orientent vers cette interprétation, mais il est évident que le choix de numéraire dépendait en grande partie du contexte politico-économique et géographique de chaque situation et il était *a fortiori* difficile de solder les troupes avec du cuivre, particulièrement en temps de paix dans un royaume victorieux se préparant à la guerre. Quoi qu'il en soit, le fort Saint-Sébastien offre un témoignage unique de la circulation monétaire dans les armées du Grand Siècle, partiel par la nature même des monnaies perdues qui présentent forcément un faciès déprécié : il est vraisemblable que l'argent circulait également comme en témoignent deux pièces, mais on le perdait moins.

^[25] Cf. annexe.

5. INVENTAIRE DES MONNAIES TROUVÉES AU FORT SAINT-SÉBASTIEN

N° inv.	N° cat.	Autorité émettrice	Monnaie / Type	Datation/ millésime	Atelier	Matière	Masse (g)	Diam. (mm)	Ref.	Observations	Localisation	Structure
2.763	1	Charles VII à François Ier	Blanc «à la couronne»	?	?	billon	1.2	24	?		iso 6	Cellier
2.717	2	Henri II	Douzain «aux croissants»	?	?	billon	1.3	24	D. 997			Cellier
2.768	3	Henri III	Douzain, 1 ^{er} type	1576	D (Lyon)	billon	1.5	25	D. 1140	Manque important	iso 1	Cellier
2.677	4	Henri III	Double tournois	?	?	cuivre	3.1	20	D. 1152		près 1116	Fossé
2.740	5	Charles X	Douzain, 2 ^e type	?	?	billon	1.8	19	D. 1181			Bât. excavé
2.741	6	Charles X	Douzain, 2 ^e type	?	?	billon	1.2	22	D. 1181			Str. combustion
2.792	7	Henri IV	Douzain, 2 ^e type	1597	& (Aix)	billon	1.8	25	D. 1247	Mm : soleil (Benoit Beau)		
2.695	8	Henri IV	Douzain, 2 ^e type	?	O (Riom)	billon	1.7	24	D. 1247			Bât. excavé
2.769	9	Henri IV	Douzain, 2 ^e type	?	?	billon	1.9	25	D. 1247		iso 2	Cellier
2.686	10	Charles IX à Henri IV	Douzain	?	?	billon	2	24	?		iso 7	Fossé
2.753	11	Charles IX à Henri IV	Douzain	?	?	billon	1.5	24	?		us 9	Fossé
2.745	12	Henri III ou IV	Douzain	?	?	billon	1.8	24	?		près 5160	Décapage
2.767	13	Henri III ou IV	Douzain	?	?	billon	2.5	24	?		us 6	Cellier
2.681	14	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.8	25	D. 1343	Sur douzain Henri IV 1594 C (Saint-Lô) ; ebréchée	iso 1	Fossé
2.707	15	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.4	23	D. 1343	Sur douzain Henri IV 1595 ?	us 1	Bât. excavé
2.736	16	Louis XIII	Faux sol «marqué»	[1640]	.	billon	2	24	D. 1343	Sur douzain Henri IV ; deux marques «lis» D et R ; ebréchée	iso 3	Bât. excavé
2.725	17	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.6	23	D. 1343	Sur douzain «de Navarre» Henri IV	iso 3	Bât. excavé
2.710	18	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.7	23	D. 1343	Sur douzain Charles X 1593 D (Lyon) ; ebréchée	iso 3	Bât. excavé
2.765	19	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.8	24	D. 1343	Sur douzain Charles X 1593 D (Lyon) ; ebréchée	iso 8	Cellier
2.735	20	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	2.1	23	D. 1343	Sur douzain Charles X	iso 2	Bât. excavé
2.722	21	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.9	23	D. 1343	Sur douzain Henri III ou IV	iso 2	Bât. excavé
2.730	22	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.8	22	D. 1343	Sur douzain Henri III ou IV		Fossé
2.743	23	Louis XIII	Faux sol «marqué»	[1640]	.	billon	2.1	24	D. 1343	Sur douzain Henri III ou IV ; ebréchée		Bât. excavé

N° inv.	N° cat.	Autorité émettrice	Monnaie / Type	Datation/ millésime	Atelier	Matière	Masse (g.)	Diam. (mm)	Réf.	Observations	Localisation	Structure
2.755	24	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.9	24	D. 1343	Sur douzain «du Dauphiné» Henri III ou IV		Foyer
2.724	25	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.6	25	D. 1343	Sur douzain Henri III à IV	iso 1	Bât. excavé
2.748	26	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.7	22	D. 1343	Sur douzain Henri III à IV	iso 2	Décapage
2.727	27	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	2	25	D. 1343	Sur sol pontifical d'Avignon 159?		Bât. excavé
2.685	28	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.7	23	D. 1343	Sur sol pontifical d'Avignon (fin XVI ^e -deb XVII ^e) ou Dombes ?	iso 10	Fossé
2.715	29	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.8	24	D. 1343	Sur sol pontifical d'Avignon (fin XVI ^e -deb XVII ^e) ou Dombes ?		Bât. excavé
2.790	30	Louis XIII	Sol «marqué»	[1640]	.	billon	1.5	22	D. 1343	Sur patard d'Albert et Isabelle 1614 (Hoc 316) ; ebréchée		Cellier
2.791	31	Louis XIII	Quart d'écu, 3 ^e t., «lauré et cuirassé»	1642	A (Paris)	argent	6.7	28	D. 1351	Rose ; étoile après REX	us 4	Cellier
2.793	32	Louis XIV	Écu «à la mèche longue»	1652	I (Limoges)	argent	27.1	39	D. 1469	D.G FFR.ET	Diag 20.08	Bât. excavé (cuisine)
2.705	33	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	A (Corbeil)	cuivre	3,4	23	D. 1588		us 1	Bât. excavé
2.672	34	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	A (Corbeil)	cuivre	3,7	22	D. 1588		entrée ouest	Fossé
2.708	35	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	A (Corbeil)	cuivre	3,6	23	D. 1588		iso 1	Bât. excavé
2.773	36	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	A (Corbeil)	cuivre	3,4	23	D. 1588		us 10	Cellier
2.731	37	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	A (Corbeil)	cuivre	3,4	23	D. 1588			Bât. excavé
2.750	38	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	A (Corbeil)	cuivre	2,4	23	D. 1588		entre Tr 22 et 18	Décapage
2.709	39	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	A (Corbeil)	cuivre	4,1	23	D. 1588		iso 2	Bât. excavé
2.683	40	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657 ?	A (Corbeil)	cuivre	3,8	23	D. 1588		iso 3	Fossé
2.679	41	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	165 ?	A (Corbeil)	cuivre	3,3	22	D. 1588		Iso 3	Fossé

N° inv.	N° cat.	Autorité émettrice	Monnaie / Type	Datation/ millésime	Atelier	Matière	Masse (g)	Diam. (mm)	Réf.	Observations	Localisation	Structure
2.688	42	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	165?	A (Corbeil)	cuivre	3.6	23	D. 1588		iso 4	Fossé
2.689	43	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	165?	A (Corbeil)	cuivre	2.7	22	D. 1588		iso 2	Fossé
2.760	44	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	A (Corbeil)	cuivre	3.7	22	D. 1588		us 1	Fossé
2.764	45	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	A (Corbeil)	cuivre	3.3	23	D. 1588	Manque important	iso 7	Cellier
2.742	46	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	4	22	D. 1588			Maraichage
2.744	47	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.9	23	D. 1588			Latrines
2.747	48	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.1	22	D. 1588		entre Tr 22 et 18	Décapage
2.783	49	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.4	22	D. 1588		iso 1	Bât. excavé
2.700	50	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.8	22	D. 1588	Flan voilé		Iso
2.766	51	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	4.1	22	D. 1588		iso 9	Cellier
2.723	52	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.4	22	D. 1588	Flan très voilé	iso 4	Bât. excavé
2.737	53	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.4	22	D. 1588		us 3	Bât. excavé
2.782	54	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.9	22	D. 1588			Bât. excavé
2.779	55	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.3	22	D. 1588			Foyer
2.682	56	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657?	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.4	24	D. 1588		iso 2	Fossé
2.692	57	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	165?	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	4	22	D. 1588		iso 1	Fossé
2.732	58	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	165?	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.2	23	D. 1588		iso 1	Bât. excavé
2.703	59	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.6	23	D. 1588			Bât. excavé

N° inv.	N° cat.	Autorité émettrice	Monnaie / Type	Datation/ millésime	Atelier	Matière	Masse (g)	Diam. (mm)	Réf.	Observations	Localisation	Structure
2.757	60	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	4.2	22	D. 1588		quart nord	Bât. excavé
2.762	61	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.5	22	D. 1588		iso 5	Cellier
2.776	62	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	B (Pont-de-l'Arche ou Acquigny)	cuivre	3.7	24	D. 1588		us 1	Bât. excavé
2.712	63	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	C (Caen)	cuivre	4,1	23	D. 1588		iso 1	Bât. excavé
2.691	64	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	C (Caen)	cuivre	3.1	23	D. 1588		iso 8	Fossé
2.739	65	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	C (Caen)	cuivre	4.3	22	D. 1588		us 4	Bât. excavé
2.758	66	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	C (Caen)	cuivre	3.5	22	D. 1588		iso 1, quart nord	Bât. excavé
2.720	67	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	C (Caen)	cuivre	2,8	23	D. 1588		iso 2	Cellier
2.784	68	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	C (Caen)	cuivre	4.1	23	D. 1588	Double frappe	iso 2	Bât. excavé
2.789	69	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	C (Caen)	cuivre	3.7	22	D. 1588			Fossé
2.721	70	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	D (Vimy)	cuivre	3,2	23	D. 1588	Flan concave		Cellier
2.738	71	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	D (Vimy)	cuivre	4.0	23	D. 1588		us 2+4	Bât. excavé
2.778	72	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	D (Vimy)	cuivre	3	23	D. 1588			Foyer
2.690	73	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	D (Vimy)	cuivre	4.4	23	D. 1588		iso 9	Fossé
2.714	74	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	D (Vimy)	cuivre	3,7	23	D. 1588		iso 3	Bât. excavé
2.718	75	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	D (Vimy)	cuivre	3,3	23	D. 1588			Bât. excavé
2.746	76	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	D (Vimy)	cuivre	3.6	23	D. 1588		près 7028 et 7833	Décapage
2.761	77	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	D (Vimy)	cuivre	3.6	23	D. 1588		us 1	Bât. excavé

N° inv.	N° cat.	Autorité émettrice	Monnaie / Type	Datation/ millésime	Atelier	Matière	Masse (g)	Diam. (mm)	Réf.	Observations	Localisation	Structure
2.775	78	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	1657	D (Vimy)	cuivre	2.9	23	D. 1588			Bât. excavé
2.676	79	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	165?	D (Vimy)	cuivre	4.1	23	D. 1588		iso 1	Fossé
2.751	80	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	D (Vimy)	cuivre	3.8	23	D. 1588			Iso
2.759	81	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	D (Vimy)	cuivre	3.4	22	D. 1588		iso 9, moitié nord	Bât. excavé
2.770	82	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	D (Vimy)	cuivre	3.9	23	D. 1588	Percée	iso 3	Cellier
2.786	83	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	D (Vimy)	cuivre	3.6	23	D. 1588			Cellier
2.711	84	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	1655	E (Meung-sur-Loire ou Châtellerault)	cuivre	3,5	22	D. 1588		us 3	Bât. excavé
2.781	85	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	1655	E (Meung-sur-Loire ou Châtellerault)	cuivre	3.9	23	D. 1588		iso 2	Bât. excavé
2.785	86	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	1656	E (Meung-sur-Loire ou Châtellerault)	cuivre	2.9	23	D. 1588			Cellier
2.704	87	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	165?	E (Meung-sur-Loire ou Châtellerault)	cuivre	3,7	22	D. 1588			Bât. excavé
2.678	88	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	E (Meung-sur-Loire ou Châtellerault)	cuivre	3.5	23	D. 1588		iso 2	Fossé
2.733	89	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	E (Meung-sur-Loire ou Châtellerault)	cuivre	3.4	22	D. 1588	Très corrodée	iso 2	Bât. excavé
2.756	90	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	E (Meung-sur-Loire ou Châtellerault)	cuivre	3.2	22	D. 1588			Bât. excavé
2.771	91	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	E (Meung-sur-Loire ou Châtellerault)	cuivre	3.6	22	D. 1588		iso 4	Cellier

N° inv.	N° cat.	Autorité émettrice	Monnaie / Type	Datation/ millésime	Atelier	Matière	Masse (g)	Diam. (mm)	Réf.	Observations	Localisation	Structure
2.788	92	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	E (Meung-sur-Loire ou Châtellerault)	cuivre	3.7	22	D. 1588			Foyer
2.713	93	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	I (Limoges)	cuivre	4,1	23	D. 1588		iso 2	Bât. excavé
2.754	94	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	I (Limoges)	cuivre	4	23	D. 1588		us 1	Fossé
2.787	95	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	I (Limoges)	cuivre	3.5	22	D. 1588			Foyer
2.726	96	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	I (Limoges)	cuivre	4	22	D. 1588			Bât. excavé
2.693	97	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	165?	I (Limoges)	cuivre	3.4	24	D. 1588		iso 3	Fossé
2.749	98	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	165?	I (Limoges)	cuivre	3.8	23	D. 1588		entre Tr 22 et 18	Décapage
2.752	99	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	?	I (Limoges)	cuivre	3.7	23	D. 1588		us 2	Fossé
2.728	100	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	K (Bordeaux)	cuivre	3.7	23	D. 1588		iso 1	Bât. excavé
2.701	101	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	R (Nîmes)	cuivre	5.1	23	D. 1588			Iso
2.780	102	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	R (Nîmes)	cuivre	3.9	23	D. 1588		iso 1	Bât. excavé
2.734	103	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	165?	R (Nîmes)	cuivre	2.8	22	D. 1588		iso 1	Bât. excavé
2.774	104	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	C ou G ?	cuivre	3.6	22	D. 1588		us 10	Cellier
2.674	105	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	?	cuivre	3,6	22	D. 1588		iso 1	Fossé
2.729	106	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1655	?	cuivre	3.6	23	D. 1588	Petite étoile sous le buste	iso 2	Bât. excavé
2.719	107	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1656	?	cuivre	2,5	23	D. 1588		iso 1	Cellier
2.696	108	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	?	cuivre	3.6	22	D. 1588		Près 1116	Fossé
2.777	109	Louis XIV	Liard, 2 ^e type, «buste juvénile»	1657	?	billon	3.3	23	D. 1588		us 1	Bât. excavé

N° inv.	N° cat.	Autorité émettrice	Monnaie / Type	Datation/ millésime	Atelier	Matière	Masse (g.)	Diam. (mm)	Réf.	Observations	Localisation	Structure
2.687	110	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	165?	?	cuivre	3.5	22	D. 1588		iso 5	Fossé
2.697	111	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	165?	?	cuivre	2,7	23	D. 1588			Str. combustion
2.716	112	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	165?	?	cuivre	3,8	23	D. 1588			Fossé
2.675	113	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	?	cuivre	3,2	23	D. 1588		iso 2	Fossé
2.694	114	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	?	cuivre	4.1	24	D. 1588	Encroutée	iso 6	Fossé
2.698	115	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	?	cuivre	2,8	23	D. 1588			Bât. excavé
2.772	116	Louis XIV	Liard, 2° type, «buste juvénile»	?	?	cuivre	2.9	23	D. 1588		us 9	Cellier
2.673	117	Fr.-M. de la Tour d'Auvergne	Double tournois	? (1632-1633)	[Sedan]	cuivre	1.2	18	CGKL. 566-576		iso 2	Fossé
2.684	118	? (Pays Bas bourguignons)	Double mite	XV-XVI ^e _s	?	cuivre	1.2	19	?			Fossé
2.699	119	?	? (monnaie étrangère)	?	?	?	1.2	19	?		Diag 09.08	Bât. excavé
2.706	120	?	Jeton Chambre des comptes ?	XV ^e s. ?	x	cuivre	2	24	?		iso 2	Bât. excavé
2.702	121	Louis XIV	Jeton Conseil du roi	s. d. (1651)	x	cuivre	6.2	28	F. 199	Sans date, contrairement à la description de Feuardent		Iso
2.680	122	?	Monnaie romaine	?	?	bronze	1.1	18	?		Sd 6	Fossé

6. ANNEXE : DOCUMENTS D'ARCHIVES ÉVOQUANT DES PAIEMENTS DE TROUPES EN MONNAIES

6.1. LES PISTOLES D'OR À RÉSERVER AUX SOLDATS DE LILLE, 1668

Archives privées du duc de Luynes , lettre du 24 juillet 1668

Extrait de la lettre du secrétaire d'Etat à la Guerre Louvois écrite en réponse à celle de l'intendant de Flandre wallonne, Le Pelletier de Souzy, du 18 précédent, dans laquelle il évoquait le « désordre qui a pensé arriver à la citadelle à cause du payement en pistoles des ouvriers » :

« Le sieur de Montguirault m'escrit que le tresorier ne vouloit donner que des pistoles aux ouvriers de la citadelle. Je vous prie de luy ordonner de les donner aux troupes, et aux ouvriers d'autres monnoyes ; et encore qu'il y fist quelque différé de le faire fournir à ses despendis (...). »

6.2. DES RÉAUX LÉGERS DISTRIBUÉS AUX SOLDATS DU HAINAUT, 1685^[26]

Archives nationales, G⁷ 1391, pièce 175, [1685]

Extrait d'une missive adressée par les receveurs généraux au Contrôleur général des finances Le Peletier.

« Le trésorier de l'Extraordinaire des guerres ne paye les soldats et les ouvrages des fortifications pour la plupart qu'en réaux légers, et n'en veult point recevoir du receveur général et du fermier qu'ils ne soient de poids. En cette occasion, le receveur général se trouve embarrassé par ce qu'on luy refuse de recevoir ce qu'il a reçu du peuple et qu'il est contraint d'en agir de mesme à l'égard du peuple, et le peuple à l'égard des soldats qui reçoivent dudit trésorier cette monnoye de rebut (...). Si ce trésorier paye toujours le soldat de réaux légers que le peuple refuse, ce soldat, forcé par la nécessité de vivre, usera de violence pour les faire prendre et cela pouroit attirer de fâcheuses suites. »

6.3. DE L'OR, VOIRE DE L'ARGENT, POUR LES SOLDATS DE FRANCHE-COMTÉ, 1687

Boislisle 1874, I, p. 128, n° 488.

Extrait de la lettre de l'intendant de Franche-Comté, Delafond, au Contrôleur général de finances Le Peletier, au sujet de la modification du cours des monnaies.

« J'ay fais savoir aux principaux marchands, au receveur général de la province et au trésorier de l'Extraordinaire des guerres que lesdites espèces demeureroient sur le pied de la dernière déclaration de S. M. du 20 octobre [1687]. Permettez-moy que j'aye l'honneur de vous remontrer que, lors d'un pareil décri, ou augmentation de monnoye, il est très à propos que j'en sois averti. Ladite déclaration (...) ne m'a point esté envoyée et je n'en ay eu connoissance que par le bruit public. Cependant, le trésorier des guerres qui sert près de moy, ayant eu avis, selon les apparences, de la diminution desdites espèces d'or, avoit son fonds en or, et payoit les troupes avec icelles, sur le pied de 11 livres 10 sols [au lieu de 11 livres 5 sols comme nouvellement décidé]. Plusieurs soldats avoient une pistole, à chaque prest, à partager entre eux : aucun marchand ne vouloit ni la changer, ni la prendre en payement, en sorte qu'il a fallu user de prudence pour éviter un désordre, et je fus obligé d'ordonner audit trésorier de payer les troupes en argent blanc. »

^[26] Voir Jambu 2017.

6.4. DES PIASTRES D'ARGENT POUR SOLDER LES TROUPES DE FLANDRE MARITIME, 1698

Archives nationales, G⁷ 1392, dossier VIII, 7 mars 1698

État de la caisse du commis de l'Extraordinaire des guerres à Ypres, rédigé sous la direction de l'intendant de Flandre maritime Demadrys.

« Nous soussigné subdélégué de monsieur Demadrys, conseiller du roy en ses conseils, intendant en Flandres du côté de la mer à la résidence d'Ypres, certiffions qu'à la prière et requisition du sieur Charles Pontet, commis de l'Extraordinaire des Guerres pour le payement des troupes de ce département, nous nous sommes transportés à sa maison pour faire la visite de sa caisse ce jourd'huy septième de mars 1698 à l'heure de la publication de l'arrêt du roy en datte du 28 février dernier^[27] où estant il nous a représenté les espèces suivantes :

- Un sacq dans lequel il y a en pièces de 5 gros^[28] la somme de la trois cent soixante livres, cy 360 l.
- Un autre de trois cent livres, cy, 300 l.
- Un autre de trois cent soixante unze livres dix sols, cy 371 l. 10 s.
- Total mille trente une livres dix sols, cy 1031 l. 10 s.

Lesquel sieur Pontet nous a déclaré sous serment solennel presté en nos mains estre de l'argent appartenant au roy provenant des rescriptions qui luy ont esté remises par M. de la Toïanne, trésorier général de l'Extraordinaire des Guerres pour servir au payement des troupes de ce département dans le bordereau du 15 février dernier pour les fonds du mois de mars. En foy de quoy nous luy avons accordé le présent procès verbal pour luy éviter la perte du décry desdites espèces de 5 gros. Fait le jour et an que dessus pour double signé Cocle.^[29] »

6.5. PAS DE LIARDS DE CUIVRE POUR SOLDER LES TROUPES DU CENTRE, 1700

Archives nationales, G⁷ 1392, dossier VIII, 28 avril 1700

Requête de l'Extraordinaire auprès du Contrôleur général des finances Chamillart.

« Monseigneur (le contrôleur général des finances),

Je prends la liberté de vous adresser un mémoire ci-joint, au sujet des liards de la Monnoie de Riom, que M. Rousseau (directeur des monnaies de France), prétend nous remettre en paiement des assignations du Trésor Royal ; et pour Vous supplier très humblement, Monseigneur, d'ordonner que M. Rousseau nous convertira ces liards en autre monnoye qui puisse être employée au paiement des troupes.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

(Signé) Samson. »

« M. Rousseau, directeur général des monnoyes, fournist le 6 février dernier, en paiement des assignations sur les monnoyes données par le Trésor Royal à M. de la Touane le 29 janvier précédent, une rescription de 49 500 l. sur le directeur de la Monnoye de Riom ; et s'étant trouvé entre les mains de ce directeur pour 21 500 l. de liards qui faisoient partie du fonds de ladite rescription, Monseigneur le contrôleur général eut la bonté de décider que ces liards ne devoient point être remis à l'Extraordinaire des Guerres, attendu qu'ils ne pourroient pas être consommés au paiement des troupes. Cependant il a été voituré depuis ce temps pour 3 600 l. de ces

^[27] Il s'agit de l'arrêt du Conseil du roi du 25 février 1698 (CAEF, MdP, ms 4^o 188).

^[28] Ces pièces d'argent « de 5 gros aux armes d'Espagne » (cf. arrêt ci-dessus) sont les piastres, ou pièces de 8 réaux, valant 3 livres. Les sommes des sacs suivants indiquent qu'il y a également des monnaies divisionnaires.

^[29] Ces pièces sont portées à la Monnaie de Lille pour être changées.

liards à Paris aux dépens de M. de la Touane. Il y en a eu de convertis sur les lieux par le directeur de la Monnoye ; et il en reste aujourd'hui entre les mains de ce directeur pour la somme de 4 687 l., que M. Rousseau prétend faire remettre au commis de l'Extraordinaire des Guerres à Riom pour le parfait paiement de ladite rescription de 49 500 l.

C'est ce qui oblige M. de la Touane de s'upplier très humblement monseigneur le contrôleur général d'ordonner à M. Rousseau de parfaire le paiement de 49 500 l. en monnoye qui puisse servir au paiement des troupes. »

« (En marge) Nota. Un sac de 20 l. en liards peze douze livres ; et il n'est pas praticable de païer avec cette monnoye des troupes cantonnées en plusieurs quartiers. »

BIBLIOGRAPHIE

Boislile 1874

A. M. DE BOISLILE, *Correspondance des contrôleurs généraux des finances. I* (1683-1699). Paris, 1874.

Callataÿ 1990

FR. DE CALLATAÿ, Quelques documents révélateurs sur la solde des troupes anglaises lors de la guerre de la Péninsule (1808-1814). *Bulletin du Cercle d'études numismatique* 27/1, 1990, p. 9-16.

Cardon & Lemaire 2015

TH. CARDON & FR. LEMAIRE, Les sous des soldats de Napoléon au camp de Boulogne (1803-1805). Étude des monnaies issues des fouilles des camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer (Pas-de-Calais, France). *Journal of Archaeological Numismatics* 4, 2015, p. 67-176.

Cornet 1996

G.-X. CORNET, Notes sur la circulation des petites monnaies allemandes à Verviers et à Stavelot aux XVII^e et XVIII^e siècles. *RBN CXLII*, 1996, p. 239-254.

Cornette 1993

J. CORNETTE, *Le Roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*. Paris, 1993.

Corvisier 1964

A. CORVISIER, *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*. Paris, 1964.

Crépin et al. 2008

G. CRÉPIN, J. GRANGIEN & A. CLAIRAND, *Liards de France royaux et féodaux (1607-1715)*. Paris, 2008.

Drévilion 2005

H. DRÉVILLON, *L'Impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*. Paris, 2005.

Droulers 1998

FR. DROULERS, *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1792)*. Paris, 1998.

Duplessy 1988

J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*. Paris, 1988.

van Gelder & Hoc 1960

H. ENNO VAN GELDER & M. HOC, *Les monnaies de Pays-Bas bourguignons et espagnols, 1434-1713*. Amsterdam, 1960.

Hurard 2015

S. HURARD, Fortifier en terre crue au XVII^e siècle. L'escarpe maçonnée du Fort de Saint-Germain-en-Laye. *Archéopages* 41, 2015, p. 106-114.

Hurard & Rochart 2013

S. HURARD & X. ROCHART, Le fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye : camp d'entraînement des troupes de Louis XIV. In : *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France 2012*. Paris, 2013, p. 65-78.

Hurard & Rochart 2015

S. HURARD & X. ROCHART, Régiments de cavalerie des troupes de Louis XIV : Les écuries du fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. *Archéopages* 41, 2015, p. 66-77.

Hurard et al. 2014

S. HURARD, Y. LORIN & A. TIXADOR, Une archéologie de la guerre de siège moderne (XVII^e-XVIII^e siècles) à l'échelle européenne. *Les Nouvelles de l'archéologie* 137, 2014, p. 19-24.

Jambu 2013

J. JAMBU, *Tant d'or que d'argent. La monnaie en Basse Normandie à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*. Histoire, Rennes, 2013.

Jambu 2014

J. JAMBU, La circulation monétaire en Flandre wallonne au lendemain de sa conquête par Louis XIV. *Revue du Nord* 406, 2014, p. 499-526.

Jambu 2017

J. JAMBU, Consulter, proposer, décider. Le processus d'élaboration d'une réforme des monnaies en pays frontalier (Flandre, 1685). *RBN CLXIII*, 2017, p. 233-268.

Lafaurie 1968

J. LAFAURIE, Les pièces de XXX et XV deniers frappées en 1709-1713. *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1968, p. 279-283.

Legay 2007

M.-L. LEGAY (éd.), *Les modalités de paiement de l'État moderne : adaptation et blocage d'un système comptable*. Paris, 2007.

Lemaire 2010

FR. LEMAIRE, Les camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer (camp de Montreuil 1803-1805). Recherches en cours. *Revue du Nord* 388, 2010, p. 39-52.

Lynn 1999

J. LYNN, *Giant of the Grand Siècle. The French Army, 1610-1715*. Cambridge, 1999.

Reddé 2014

M. REDDÉ (éd.), *De l'or pour les braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*. Scripta Antiqua 69, Bordeaux, 2014.

Rowlands 2012

G. ROWLANDS, *The Financial Decline of a Great Power. War, Influence, and Money in Louis XIV's France*. Oxford, 2012.

Rowlands 2007

G. ROWLANDS, Les artères de l'armée : la trésorerie de l'Extraordinaire des Guerres pendant le règne de Louis XIV. In : LEGAY 2007, p. 29-40.